

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 46.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, l'aligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 NOVEMBRE 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nos abonnés savent que nos conditions sont pour argent comptant. Nous avons droit d'exiger d'eux \$3.50 au lieu de \$3 pour leur abonnement quand ils ne paient pas d'avance. L'année achève, et un grand nombre n'ont pas encore payé. Nous avons donc le droit de réclamer d'eux la somme de \$3.50. Mais nous voulons bien encore leur donner une chance de se racheter : qu'ils paient sans plus de délai et nous épargner le trouble d'envoyer un collecteur, et nous acceptons les \$3.00. On admettra que nous ne pouvons faire plus pour les obliger et leur donner les moyens de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent.

On nous demande quelquefois de faire ceci, de faire cela, mais on oublie que, considérant la manière dont un grand nombre nous paient, nous aurions le droit de faire moins que nous ne faisons; nous donnons trop pour ce qu'on nous donne. Les journaux illustrés des autres pays comptant leurs abonnés par dizaines de mille, et publiant des annonces pour un montant considérable, sont dans des conditions bien différentes pour faire de grandes dépenses. Cependant, nous faisons plus qu'eux relativement. Nous nous proposons d'organiser un comité de collaborateurs, fort et populaire, et de faire certaines améliorations, mais il faut qu'on nous donne les moyens de faire ces changements dans l'intérêt du public. Nous espérons donc que ceux qui nous doivent vont se hâter de nous payer pour profiter de la réduction que nous leur offrons, et qu'ils vont nous envoyer d'autres abonnés afin de nous permettre d'opérer les réformes que nous avons en vue.

Les abonnés qui ont droit à la prime (c'est-à-dire ceux dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er janvier prochain) et qui ne l'ont pas encore reçue, sont priés de nous en informer de suite.

UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'École d'Agriculture de l'Assomption que nous publions dans une autre colonne.

Quand on contemple les tristes résultats de l'encombrement des professions dans ce pays, quand on voit tant de jeunes gens instruits et capables végéter dans les villes et solliciter des emplois publics, on ne peut s'empêcher d'accueillir avec enthousiasme tout ce qui est de nature à développer parmi notre population le goût et l'instruction agricole.

Malheureusement, notre sol, malgré sa fertilité, ne donne pas le tiers de ce qu'il devrait produire. Notre population a été longtemps imbuée de préjugés les plus déplorable contre tout système de culture amélioré; on s'obstine à marcher dans les sentiers de la routine.

Cependant, des progrès considérables ont été accomplis depuis quelques années. Nos cultivateurs sortent de l'ornière et prouvent, dans un grand nombre d'endroits, qu'ils sont capables de tenir tête à nos compatriotes d'origine anglaise. Ils ont aujourd'hui des moyens faciles de donner à leurs enfants l'éducation agricole qui leur a manqué à eux-mêmes. Ils ont les écoles agricoles qui ont tant fait en Europe pour le progrès de la culture et la prospérité des cultivateurs. Qu'ils en profitent donc dans l'intérêt de leurs enfants et de leurs pays. Qu'ils n'oublient pas que le plus grand service qu'ils puissent rendre à leurs enfants est de les mettre en état de vivre honorablement sur des terres.

Combien de fois nous avons entendu des jeunes gens de cœur et de talent dire : "Que je voudrais bien avoir employé à apprendre à cultiver les douze années que j'ai passées à étudier tant de choses qui ne me font pas gagner ma vie aujourd'hui."

Depuis deux ans, par exemple, le nombre des avocats a augmenté du double et les affaires ont diminué de moitié. On peut se faire une idée de la situation d'un bon nombre de jeunes avocats qui ne savent de quel côté tourner la tête.

Nous encourageons donc ceux qui ont des enfants à leur donner autant que possible une instruction agricole et industrielle, afin qu'ils puissent contribuer au succès du mouvement de progrès matériel qui se fait en ce moment et en profiter.

L'École d'Agriculture de l'Assomption offre toutes les garanties désirables. Elle est dirigée par la corporation du collège de cette paroisse, sous le contrôle du conseil d'Agriculture.

UNE AUTRE INSTITUTION FRANÇAISE

Nous sommes heureux de voir s'établir parmi nous une institution financière qui est déjà fort estimée en France, quoi qu'elle ne soit pas ancienne.

Ayant déjà pour 300 millions de francs de capitaux assurés, et un fonds de réserve de 9 millions, dirigée par les hommes les plus compétents, des financiers bien connus en France, cette institution offre toutes les garanties désirables. Un conseil de surveillance canadien composé de M. L.-H. Massue, député, de l'hon. M. Marchand et du Dr Leclerc, a été nommé. Nous sommes heureux de voir que MM. Pato-

naude et Leclerc, qui se sont associés un jeune français, M. Forrest, sont les agents au Canada de cette puissante association. Ce sont des jeunes gens entrepreneurs et actifs qui justifieront la confiance qu'on a mise en eux. Le système de l'association est bien simple et repose sur la capitalisation des intérêts.

L'Assurance Financière vend des bons d'escompte de 10 et 20 cents et d'un dollar, à raison de cinq pour cent de leur valeur nominale, c'est-à-dire que pour un dollar, par exemple, on est sûr d'avoir \$20 à une époque plus ou moins éloignée, quelquefois à l'un des premiers tirages, car il y a plusieurs tirages par année, et on peut, si les numéros de polices dont on est porteur, sortent, gagner des sommes considérables sans avoir avoir déboursé grand chose. On obtient une police pour chaque \$20 de bons d'escompte qu'on a entre les mains.

Le commerce en France fait un grand usage des bons de l'association. Les négociants donnent souvent à leurs pratiques, pour les encourager à acheter, des bons d'escompte représentant la valeur des achats faits. Quand l'acheteur a en sa possession pour \$20 de ces bons, il peut réclamer gratuitement au bureau de l'Assurance Financière une police pour le même montant et même autant de polices qu'il a de fois \$20 en bons d'escompte.

Il ne faut pas oublier que le marchand lui-même obtient autant de polices d'assurance qu'il a de fois \$20 de bons d'escompte.

Quand les porteurs des polices désirent s'en débarrasser, soit parce que leurs numéros ne sortent pas dans les tirages, soit pour toute autre raison, ils peuvent toujours faire escompter les primes payées avec intérêt de six pour cent. En sorte que réellement on ne risque rien.

Nos lecteurs vont peut-être se demander comment l'association peut faire de si grands profits. Il faut savoir qu'à part les tirages et l'escompte des primes payées, la Société a 99 ans pour payer. Qu'on fasse le calcul de la capitalisation des intérêts composés d'une piastre pendant cinquante ans seulement, et on comprendra le fonctionnement et le succès de cette Société.

Le Figaro, parlant des difficultés qu'avait surmontées l'association pour faire son chemin, ajoutait, il y a quelques jours :

Mais il restait, à la vérité, un pas difficile à franchir.—Les Bons privilégiés de "l'Assurance Financière" seraient-ils favorisés de l'admission à la cote officielle? On sait que cette admission est toujours subordonnée à l'assentiment du ministre des finances. Sur ce point encore "l'Assurance Financière" a triomphé de toutes les résistances : la Chambre syndicale a conclu favorablement, le ministère a renoncé à toute opposition, les 72,000 Bons privilégiés sont inscrits à la cote officielle.

Ces résultats nous ont surpris; ils nous ont en même temps convertis et édifiés. Désormais, "l'Assurance Financière" voit s'ouvrir sans obstacle devant elle un horizon pour ainsi dire illimité d'affaires et de profits.

ÉMIGRATION ET RAPATRIEMENT

M. Guizot a dit : il faut un espace immense à certains peuples qui vivent surtout des produits de leur chasse et de leurs troupeaux; et quand les forêts ou les pâturages ne suffisent plus aux familles devenues trop nombreuses, un épar-

sort de la ruche et va chercher à vivre ailleurs.

Avec une faible variante, les paroles de M. Guizot pourraient, en quelque sorte, s'appliquer au peuple canadien.

Si le progrès industriel et agricole avait marché de pair avec l'accroissement de la population, au Canada, l'émigration n'aurait point pris des proportions aussi vastes. Le paysan canadien a vu diminuer son actif et augmenter son passif, à mesure qu'il a vu accroître sa famille. Ne sachant se perfectionner dans la science agricole, la routine neutralisant les expédients; ne pouvant opposer une digue à l'envahissement du luxe et voulant améliorer son sort, il a pris le chemin de l'exil.

L'émigration n'est donc que la conséquence naturelle de cette combinaison de causes. Et l'on peut dire, avec justesse, que le déversement de la population franco-canadienne dans la république américaine, provient d'un enchaînement de circonstances imprévues.

L'émigration étant un fait accompli pour près d'un tiers du peuple canadien; les théories et les utopies naissent de toute part; les uns cherchant un remède basé sur le principe de la thérapeutique : *similia similibus curantur*; les autres s'étayant sur la maxime plus rigoureuse et non moins médicale, *contraria, contrariis curantur*.

La colonisation, la diffusion de la science agricole, l'encouragement et la protection de l'industrie, appartiennent à la première catégorie. Les agences du gouvernement à l'étranger appartiennent à la seconde. Nous préférons la première comme pouvant atteindre plus directement l'objet en vue.

Il est un fait patent que personne ne peut s'empêcher d'observer, c'est que si le Canada eut offert autant d'avantages matériels que les États-Unis, les Canadiens ne seraient pas venus remplir les fabriques de la Nouvelle-Angleterre.

Que sert à tout un peuple d'être possesseur d'immenses terres, s'il ne sait pas les cultiver afin de donner la subsistance à sa famille. Il faut donc apprendre au colon et à l'agriculteur canadien deux choses indispensables, si l'on veut le retenir au pays, c'est-à-dire l'économie et la culture.

Au lieu de faire rapatrier les émigrés qui ont quitté le Canada parce qu'ils ne savaient pas cultiver, commençons donc à apprendre la culture à ceux qui sont encore au pays. Faites venir des agriculteurs français dans toutes les campagnes du Canada—ils apprendront aux Canadiens à bien vivre et à faire des épargnes.

Au lieu de voter \$50,000 pour rapatrier les exilés, votez la même somme pour empêcher l'émigration et retenir dans le pays ceux qui voudraient le quitter.

Pour nous qui sommes émigrés, nous chercherons à améliorer le sort des nôtres dans notre patrie d'adoption. Vivant à l'ombre du drapeau étoilé, nos cœurs seront encore aussi français et canadiens qu'autrefois, loin du conquérant que nous ne pourrions jamais aimer (nous ne disons pas respecter) nous sommes liés par les traditions de nos aïeux, au peuple qui nous donne l'hospitalité. Teint du sang de nos pères, le sol que nous habitons est le nôtre, pour ainsi dire; et dans l'avenir, lorsque la civilisation aura purgé la société et les hommes de leurs préjugés, notre influence et notre amour de la patrie